



Envoyé en préfecture le 23/05/2025

Reçu en préfecture le 23/05/2025

Publié le 23/05/2025

ID : 030-213001258-20250523-DMM_164-CC



DECISION DE MONSIEUR LE MAIRE DMM 164
PRISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L2122-22 DU CGCT

Objet : Marché : travaux pour l'aménagement d'une maison de santé communale

Lot 1 – (démolition, étanchéité, VRD, gros-œuvre)

ENTREPRISE CHAZELLE

Monsieur le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique, et notamment ses articles R.2194-5, R.2194-3 et 4,

Vu la délibération n°DE202502_01B du 11 février 2025 relative aux délégations du Conseil Municipal à Monsieur le Maire,

Vu le marché de travaux, passé en procédure adaptée, pour l'aménagement d'une maison de santé communale - lot 1 (démolition, étanchéité, VRD, gros-œuvre) d'un montant initial de 19 974,38 € HT, notifié le 4 septembre 2024,

DECIDE

ARTICLE 1 : d'approuver la signature de l'avenant n°1, au lot 1 (démolition, étanchéité, VRD, gros-œuvre) du marché de travaux pour l'aménagement d'une maison de santé communale, qui a pour objet de prendre en compte les modifications suivantes, conformément aux devis n°TS2 24-228V0 du 22 avril 2025 et TS3 24-228V0 du 7 mai 2025, ci-annexés :

Travaux en plus-value :

- Pose de bandes de guidages 4 nervures sur enrobé : + 1 848,00 € HT
- Dépose des inscriptions fixées sur le bâtiment et réalisation d'enduits : + 590,25 € HT

Le montant du marché est ainsi porté à 22 412,63 € HT, représentant une augmentation de 12,21 % du marché initial.

ARTICLE 2 : les crédits correspondants sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

ARTICLE 3 : la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet et affichée en mairie.

A Garons, le 23 MAI 2025

Yves RODRIGUEZ

Maire de Garons



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 1

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE GARONS
HOTEL DE VILLE
30128 GARONS
TEL : 04.49.29.59.00
Courriel : secretariat@garons.fr

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre

ENTREPRISE CHAZELLE
Agence Sud Est
570, cours de Dion Bouton
ZAC KM Delta
30900 NIMES

Téléphone : 04.34.28.83.50
Adresse électronique : agencesud@chazelle.fr

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre

■ **Objet du marché public ou de l'accord-cadre :**

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA MAISON DE SANTE COMMUNALE
LOT 1 – démolition, étanchéité, VRD, gros-œuvre

- **Date de la notification du marché public: 4 septembre 2024**
- **Durée d'exécution du marché public: septembre 2024 à avril 2025**
- **Montant initial du marché public:**
 - **Taux de la TVA : 20 %**
 - **Montant HT : 19 974,38 € HT**
 - **Montant TTC : 23 969,26 € HT**

D - Objet de l'avenant.**■ Motivation de l'avenant**

Conformément aux observations du Bureau de Contrôle, il est nécessaire d'une part de compléter l'installation PMR sur le parking de la maison médicale Saint-Exupéry (devis n°TS2 24-228V0 du 22 avril 2025 ci-annexé) et d'autre part de reprendre des enduits suite à la dépose des inscriptions fixées sur le bâtiment (devis n° TS3 24-228V0 du 7 mai 2025 ci-annexé) :

Travaux en plus-value :

- Pose de bandes de guidage 4 nervures sur enrobé : + 1 848,00 € HT
- Dépose des inscriptions fixées sur le bâtiment et réalisation d'enduits : + 590,25 € HT

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

NON OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 2 438,25 €
- Montant TTC : 2 925,90 €
- % d'écart introduit par l'avenant : + 12,21 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 22 412,63 €
- Montant TTC : 26 895,16 €

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
DAUDE Mathieu. Directeur Travaux.	23/05/2025 à Nîmes	CHAZELLE SA Agence Sud-Est 570 Cours de l'Union Bouillon ZAC Km 0,5 - 30000 NÎMES Tél 04 94 28 83 50 - E-mail : agence.sud@chazelle.fr SIRET : 664 500 477 00073 - NAF : 4329C Site Internet : www.chazelle.fr - Courriel : QUATRE

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A : Garons, le

Signature

(Par délégation du conseil municipal du 11 février 2025)

Yves RODRIGUEZ

Maire de Garons

REPRISE D'ENDUITS

COMMUNE DE GARONS

Hôtel de ville BP22

DevistS3 24-228V0

30128 GARONS

24-228V0 7-mai-25

N°	DESIGNATION	U	QUANTITE	PRIX UNIT.	MONTANT TOTAL
	LOT : 01 - GROS ŒUVRE				
	<i>opérations préalables</i> : dépose des inscriptions et des lettres				hors lot
	Amenée repli et matériaux divers échaffaudage	For	1,00	348,60	348,60 €
	Réalisation d'enduits couche parexal T60	m2	4,50	53,70	241,65 €
	Montant total des travaux H. T. :				590,25 €
	T. V. A. 20,0% :				118,05 €
	Montant total des travaux T. T. C. :				708,30 €

CONDITIONS DE VALIDITE DE L'OFFRE

Valeur des prix : **MAI 2025**

Durée de validité de l'offre : 30 jours

Règlement : 30 jours après la date de facture

TVA sur encaissements. Taux de TVA en vigueur à la date de facturation susceptible d'être corrigé au regard des dispositions législatives en vigueur lors des règlements. Aucun escompte

Intérêts moratoires : En cas de paiement après l'échéance, des pénalités de retard seront calculées depuis la date d'échéance jusqu'au jour du paiement effectif à un taux égal au taux d'intérêt appliqué par la BCE à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage.

Pour les professionnels (Article L.441-3 du Code du Commerce), indemnité forfaitaire de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 euros. Ce montant sera révisé si les frais engagés

Cachet de l'Entrepreneur

BON POUR ACCEPTATION DE COMMANDE
(date - cachet - signature)

CHAZELLE SA
 Agence Sud-Est
 570 Cours de Dion Bouton
 ZAC Km Delta - 30900 NIMES
 Tél : 04 34 28 83 50 - E-mail : agencesud@chazelle.fr
 SIRET : 664 500 477 00073 - NAF : 4399C
 Site Internet : www.chazelle.fr - Qualifiée QUALIBAT

Rajout de bandes de guidage

DevisTS2 24-228V0

COMMUNE DE GARONS

Hôtel de ville BP22

30128 GARONS

N°	DESIGNATION	U	QUANTITE	PRIX UNIT.	MONTANT TOTAL
	LOT : 01 - GROS ŒUVRE				
	Pose de bandes de guidage 4 nervures sur enrobé	ml	35,00	52,80	1 848,00 €
	Montant total des travaux H. T. :				1 848,00 €
	T. V. A. 20,0% :				369,60 €
	Montant total des travaux T. T. C. :				2 217,60 €

CONDITIONS DE VALIDITE DE L'OFFRE

Valeur des prix : AVRIL 2024
Durée de validité de l'offre : 30 jours
Règlement : 30 jours après la date de facture
TVA sur encaissements. Taux de TVA en vigueur à la date de facturation susceptible d'être corrigé au regard des dispositions législatives en vigueur lors des règlements. Aucun escompte
Intérêts moratoires : En cas de paiement après l'échéance, des pénalités de retard seront calculées depuis la date d'échéance jusqu'au jour du paiement effectif à un taux égal au taux d'intérêt appliqué par la BCE à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage.
Pour les professionnels (Article L.441-3 du Code du Commerce), indemnité forfaitaire de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 euros. Ce montant sera révisé si les frais engagés

Cachet de l'Entrepreneur

CHAZELLE SA
 Agence Sud-Est
 570 Cours de Dion Bouton
 ZAC Km Delta - 30900 NIMES
 Tél : 04 34 28 83 50 - E-mail : agencesud@chazelle.fr
 SIRET : 664 500 477 00073 - NAF : 4399C
 Site Internet : www.chazelle.fr - Qualifiée QUALIBAT

BON POUR ACCEPTATION DE COMMANDE
(date - cachet - signature)